Corse-Matin 14 mars 2024

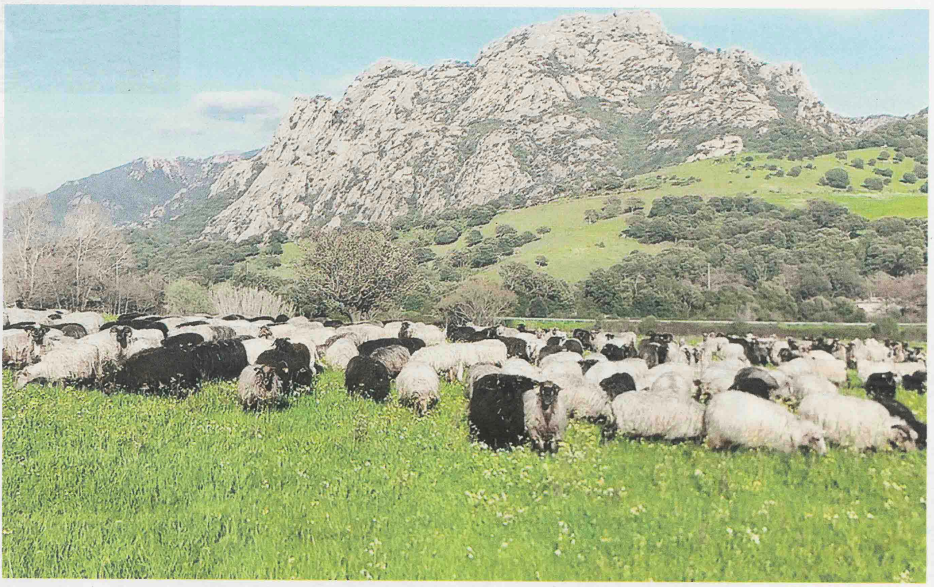

Un cheptel de brebis dans la vallée de l'Ortolo. A.F.I

ANGE-FRANÇOIS ISTRIA
afistria@corsematin.com

Le défi de l'installation des jeunes agriculteurs sur le territoire

Entre 2016-2023, ce sont 26 jeunes agriculteurs qui se sont implantés sur le Sartenais-Valinco. Entre charge de travail, achat du foncier et de matériel ou reprise d'une exploitation, trois d'entre eux nous parlent des étapes clés pour s'installer.

Le Valinco-Sartenais-Taravo est un véritable territoire rural, qui regroupe quatre vallées principales, le Taravu, le Baracci, le Rizzanese et l'Urtolu traversées par les cours d'eau du même nom. C'est dans ces quatre vallées que se concentre l'essentiel de l'activité agricole du territoire.

Dans le cadre d'une série de réunions publiques pour la présentation du nouveau volet du plan stratégique national (PSN), l'Odarc était hier matin au Campus Agricorsica, à la rencontre des agriculteurs de la partie sud du territoire (Valincu-Sartinesi) qui s'étend du col de Celaccia au col de Roccapina.

Emilia Poggiolo, une Sartenaise de 28 ans est installée en société dans la vallée de l'Ortolo depuis deux ans en caprin. Elle possède un cheptel de 80 animaux destiné à l'élevage et la transformation fromagère. « *J'ai obtenu mon BPREA en 2020 et je me suis installée dans la foulée. Les démarches pour avoir de l'aide sont assez longues, à la fin on y arrive mais il faut être patient.* » Si elle ne possède pas d'atelier de transformation, elle espère que ce projet se concrétise l'an prochain. « *Pour l'instant je me contente de vendre le lait en laiterie. Je suis venue pour connaître l'accompagnement dont je pourrais bénéficier de l'Odarc dans le cadre de la création de mon projet.* » Le Sartenais-Valinco, un territoire où l'installation niveau élevage est à dominante ovin, bovin et caprin. « *88 % des installations se font à titre principal. 6,6 millions d'aides ont été versés au cours des cinq dernières qui concernent à la fois l'acquisition de matériel agricole dont les tracteurs, les mises en valeur* (démaquisage, rénovation d'oliveraie…) *et la construction de bâtiments. 54 % de ces aides ont été allouées à des exploitations de jeunes agriculteurs* », indique Alain Taillandier, responsable de secteur pour l'Odarc et l'interlocuteur local des agriculteurs, qui souhaitent s'installer ou se développer. Comme ce jeune homme de 27 ans, venu connaître les dispositifs pour monter une exploitation en maraîchage dans la microrégion. « *Je suis satisfait des mesures d'aides présentées pour les années à venir* », confie-t-il.

La filière ovine et caprine sera particulièrement soutenue, pour empêcher son déclin. Les exploitations vont bénéficier d'aides à hauteur de 80 % sur les investissements

Exploitation familiale : le courage de la reprise

Les enjeux de développement socio-économique des zones rurales étaient également au cœur de ces discussions. « *La filière ovine-caprine est la plus en difficulté actuellement en Corse. On se donne 4-5 ans pour relancer cette filière-là, sinon elle est menacée de disparaître. C'est la seule où le nombre d'installations est déficitaire* », souligne le président de l'Odarc, Dominique Livrelli. « *Dans la filière agricole, éleveur caprin est certainement le métier le plus difficile. Il mérite d'être soutenu et valorisé en Corse* ». Une filière ovine et caprine qui va bénéficier d'aides pouvant aller jusqu'à 80 %. Il y a aussi ceux qui ont fait le choix de reprendre l'exploitation familiale, malgré les accidents de la vie. Youl Christodoulatos, 41 ans, est éleveur et paraplégique. Depuis cinq ans, il a pris la relève de son père et il élève une quarantaine de vaches et des cochons route des Caldane, commune de Sainte-Lucie-de-Tallano. Tous les jours, Youl nourrit et veille sur ses animaux. Un jeune homme qui a su repousser les limites de son handicap, pour cultiver sa passion.

Problématique du radier : pour un désenclavement de la zone agricole

Mireille Lanfranchi deuxième adjointe à la mairie de Viggianello s'est fait le porte-parole hier des agriculteurs et familles qui se retrouvent bloqués lorsque le radier devient infranchissable en période d'intempéries (cf. notre édition du mercredi 6 mars).

Un imbroglio juridique entoure ce passage à gué, au sujet de son entretien. Si une convention existe entre EDF et la commune de Sartène, les deux protagonistes se renvoient la balle depuis 12 ans. À cause des lois qui interdisent l'entretien des cours d'eau sans l'autorisation préalable de la police de l'eau, le nettoyage des buses régulièrement bouchées sous le radier est interdit. Une situation qui freine aussi l'installation de nouveaux agriculteurs, dans la mesure où il n'y a pas d'autres accès.

Mireille Lanfranchi deuxième adjointe à la mairie de Viggianello est intervenue concernant la problématique du désenclavement des agriculteurs du Rizzanesi. A. -F. I.

En parallèle, lorsque la commune de Viggianello a planché sur l'élaboration de sa carte communale, elle en a profité pour inclure une zone agricole protégée (ZAP) de 600 hectares, qui a été validée par le préfet en 2021. Ce document d'urbanisme délimite un territoire dans lequel la priorité sera donnée aux installations agricoles. Un véritable outil au service du développement du territoire, pour redonner à l'agriculture la place qu'elle doit avoir, sur la rive droite du Rizzanese, qui possède un potentiel agricole très important.

Pour l'instant, la ZAP n'est qu'une coquille administrative, à laquelle la commune veut donner du corps. Celle-ci se retrouve aussi inaccessible, lorsque le passage sur le radier est impossible. « *On ne peut pas parler du développement du territoire en matière agricole si cette zone est enclavée* », met en évidence Mireille Lanfranchi, qui a attiré l'attention de l'Odarc sur cette problématique, dans l'attente d'une aide logistique, financière ou en matière d'ingénierie. L'idée d'ouverture d'une nouvelle piste avec le soutien de l'Odarc et d'autres partenaires est explorée. « *Reste à se mettre d'accord avec tous les propriétaires le long du fleuve pour la création d'un nouveau tracé.* » Rendez-vous est pris avec l'Odarc pour étudier les solutions possibles.

A. -F. I.

À la rencontre des acteurs du rural

Dominique Livrelli, président de l'Odarc se déplace dans toute l'île, à la rencontre des élus du monde rural et des agriculteurs, afin d'échanger sur les enjeux de leur territoire en termes de développement agricole et détailler comment les 17 mesures d'intervention du volet corse de la programmation 2023-2027 pourront les accompagner. Le PSN doit permettre de consolider et d'amplifier les efforts engagés dans la précédente programmation, mais également d'orienter le développement agricole vers une autonomie alimentaire qui requiert que des transitions soient opérées pour réduire la dépendance, dynamiser le marché intérieur local, sécuriser les exploitations existantes, dans un contexte de changement climatique, et installer des jeunes agriculteurs.

A.-F. I.